

Valeurs de la République et Laïcité

PROGRAMME DE FORMATION

CHARENTE-MARITIME 2023

Formations de 2 jours financées
par des fonds publics



Plan de formation national



Le projet

La laïcité, principe fondamental des valeurs de la République, est aujourd'hui souvent mal comprise, parfois contestée ou détournée.

Pour des professionnels de terrain, confrontés à des situations et des problématiques inédites, l'application de ce principe doit faire l'objet d'un immense travail de pédagogie.

En application des engagements des Comités interministériels à l'égalité et la citoyenneté (CIEC) des 6 mars et 26 octobre 2015, un plan national de formation Valeurs de la République et laïcité a été élaboré par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pour les acteurs de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, qu'ils soient agents de l'Etat ou des collectivités territoriales, salariés ou bénévoles associatifs.

L'ambition de ce plan est d'abord d'adresser aux publics, à travers les acteurs de première ligne, un discours clair et sans équivoque. Il vise également à répondre aux besoins et aux sollicitations des professionnels et des bénévoles, à leur apporter un appui et un soutien, dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

La formation

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les Valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles des autres professionnels ;
- de travailler sur des cas pratiques.

À l'issue des deux jours de formation, ils seront en capacité :

- d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
- d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions,
 - fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination ;
 - dans une logique de dialogue avec les populations.

Les deux journées de formation sont décomposées en deux parties :

- un tronc commun d'une durée de 1,5 jour
- un module de spécialisation d'une durée de 0,5 jour : «Laïcité et usage des espaces publics» ou « Laïcité et relation socio-éducative ».
- La formation s'appuie sur un Kit pédagogique unique et un réseau de formateurs habilités.

Le nombre maximum est de 15 participants à chaque session.

CONTENU ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

REPRÉSENTATIONS DE LA LAÏCITÉ

- Repérer les conceptions de chacun sur la laïcité.
- Interpeller les participants sur ce que représente pour eux le principe de laïcité.
- Démontrer que le sens du mot laïcité diffère selon les approches intellectuelles, est difficile à définir et est confronté à de nombreux amalgames.

HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ ET TERMINOLOGIE

- Sensibiliser les participants sur l'origine de la laïcité, son passé riche et ancien.
- Définir clairement le principe de laïcité.
- Comprendre que le principe de laïcité est au service du respect des libertés individuelles.
- Distinguer la laïcité d'autres principes qui lui sont proches.

APPROCHE JURIDIQUE DE LA LAÏCITÉ

- Comprendre les spécificités de l'environnement juridique de la laïcité selon les publics et les secteurs (privé, public).
- Comprendre le cadre d'application de la laïcité.
- Distinguer le principe de laïcité et le principe de non-discrimination.

ANALYSE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

- Identifier des situations concrètes, vécues illustrant/témoignant du principe de laïcité.
- Identifier des solutions et actions opérationnelles en réponse aux situations rencontrées.
- Appréhender une situation dans son ensemble afin de bien saisir ce qui relève d'une remise en cause du principe de laïcité ou d'autres motifs.

ARGUMENTATION

- Identifier les articles de la loi réexploitables dans leurs discours et pratiques professionnelles.
- Construire un discours sur la laïcité à l'usage des collègues et des usagers (communication interne et externe).

POSTURE ET COMMUNICATION

- Connaître les techniques de communication favorisant l'échange constructif autour de la laïcité.
- Savoir réagir et se confronter à des points de vue différents.

A la fois active et participative, la formation s'ancrera dans les pratiques et les expériences des participants.

Supports pédagogiques : Apports théoriques, supports vidéo, exercices individuels et collectifs (Jeux de rôle, Quiz, Mots croisés ...).

Planning prévisionnel 2023

En Présentiel :

La Rochelle / salle des mariages à Mireuil

Transcultural Agency : François BROSSARD

fb@transcultural.agency – 06 59 53 63 43

ALPMS : Samuel ARZUR – direction@alpms.fr - 05 46 41 32 32

08 & 09
Mars

Marans

27 & 28
Avril

Centre Information Droit des Femmes et Familles :

Emilie Audy e.audy@cidff17.org – 05 46 41 18 86

Territoire de Pons

Fédération des centres sociaux : Christine LAROCHE

federation.csx.17@gmail.com - 05 46 67 43 01

Service départemental Jeunesse Engagement et sports : Claire DAGOIS

claire.dagois@charente-maritime.gouv.fr - 05 17 84 03 81

04 & 05
Mai

Résidence - club La Fayette à la Rochelle

15 & 16
Juin

Ligue de l'enseignement : Juliette DAURELLE

education@laligue17.org– 05 46 41 00 05

ALPMS : Samuel ARZUR – direction@alpms.fr - 05 46 41 32 32

Chatelaillon

Centre Information Droit des Femmes et Familles :

Emilie AUDY e.audy@cidff17.org – 05 46 41 18 86

12 & 13
Octobre

Rochefort

23 & 24
Novembre

Sous-préfecture : Nora EL-HARCHI

nora.elharchi@charente-maritime.gouv.fr – 05 46 27 46 22

ALPMS : Samuel ARZUR - direction@alpms.fr - 05 46 41 32 32

Saintes

Comité Départemental Olympique et Sportif 17 : Estelle SEGUIN

estelleseguin@franceolympique.com – 05 46 97 26 93

fb@transcultural.agency – 06 59 55 63 43 - François BROSSARD

Semaine du
04 au 08
Décembre

Pour toute information et inscription, prendre contact
avec le référent de chaque formation